

Mais songez-vous, Nos très chers frères, à remercier la Divine Providence d'une prédilection aussi marquée ? Vous efforcez-vous d'en mériter la continuation par votre fidélité et votre reconnaissance ? Etes-vous attentifs à prier pour la prospérité d'un Empire à la destinée duquel sont liés vos intérêts les plus chers, pour la conservation et le bonheur d'un Prince, l'idole de la nation, fait pour en posséder l'entière confiance et investi par elle des fonctions de la Royauté devenues extrêmement pénibles par les circonstances même où il les exerce ? Cédigne fils d'un Souverain chéri, destiné par sa naissance à occuper le trône le plus solide et le plus respectable de l'Europe, doit surtout fixer en ce moment votre attention. Car si la Religion nous commande d'*offrir des prières, des demandes et des actions de grâces pour les Rois et pour tous ceux qui sont dans des postes élevés*, combien ce précepte n'acquiert-il pas de force, quand il s'agit d'attirer la protection de Dieu sur un Prince déjà *prévenu des bénédictions de sa douceur* et qui tient en main les rênes du Gouvernement sous lequel vous avez le bonheur de vivre ?

1. Tim. 2.

Ps. 20.

A ces causes, le saint nom de Dieu invoqué, nous avons réglé et ordonné, réglons et ordonnons ce qui suit.

1<sup>o</sup> Dans les Paroisses et Missions des différentes Provinces de ce Diocèse, toutes les fois qu'on fera le prône du Rituel, soit le grand, pag. 385, soit le petit, pag. 443, on ajoutera à la fin l'annonce et l'oraison suivantes, qui seront imprimées sur une feuille à part, afin que chacun les puisse attacher à son Rituel,

“ Nous allons prier plus spécialement pour son Altesse Royale Monseigneur le Prince Régent du Royaume uni, afin que Dieu bénisse ses armes, éclaire ses conseils et dirige ses entreprises à la gloire de son Saint Nom et à l'avantage des peuples.

“ OREMUS

“ Omnipotens, sempiterna Deus, per quem Reges regnant et legum conditores  
 “ justa decernunt, respice, quæsumus, super famulum tuum Georgium uniti Regni  
 “ Administratorem, ut quæcumque susceperit consilia, ad honorem Sancti tui Nominis,  
 “ populi tui tranquillitatem, inimicorum tuorum confusionem tuæque Religionis  
 “ augmentum proficiant. Per Christum Dominum nostrum. Amen.”

2<sup>o</sup> Cette prière sera continuée tout le temps que durera la Régence.

Sera le présent mandement lu et publié au prône de toutes les paroisses le premier dimanche après qu'il y aura été reçu.

Donné à Québec sous notre seing, le sceau de nos armes et le contre seing de notre secrétaire, le huit juillet mil-huit-cent-treize.

✠ J. O. EV. DE QUEBEC.

L.+S.

PAR MONSEIGNEUR,

P. F. TURGEON, Ptre. Secr.

Bon pour copie.  
 J. O. Ev. de Québec